



Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 22 mai 2007

Présidence : M. Nicolas Suter

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 20 mars 2007 n° 4/07 "Extension du réseau de gaz à la route du Bois Elysée"
ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
ouï le rapport de la commission des finances
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. autorise la Municipalité à procéder à l'extension du réseau de gaz à la route du Bois Elysée;
2. accorde un crédit de Fr. 175'000.- TTC, participations de tiers non déduites, amorti en 10 ans dès le budget 2008;
3. autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie courante ou, si nécessaire, à recourir à l'emprunt de tout ou partie du montant aux meilleures conditions.

Au nom du Conseil communal

Le président

Le secrétaire

N. Suter

R.-M. Regidor

Le délai référendaire de 20 jours court dès le 25 mai 2007.